

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE D'ASSIER****Délibération n° 2026-08-015****Nombre de conseillers****en exercice : 15 présents : 12 absents : 3 votants : 14 pour : 14 contre : 0 abstention : 0****L'an deux mille vingt-six, le 27 août à 20h00**

se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime HUG, Maire, les membres du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026

Date d'affichage : 20 août 2026

Présents : Mmes DOUMENC Sophie - MERCIER Martine – MORINIERE Agnès - MURAT Marianne – SCHOCRON Nathalie - THAMIE Sylvie - MM BLADOU Richard – BOSSION Éric - DELFAUD Alexandre – GRAVES Frédéric - HUG Maxime – MONTAL Jacques.

Excusés : Mme CAYROL Maëlys (procuration à Martine MERCIER) – M JUREDIEU Valentin (Procuration à Maxime HUG)

Absent : M SALES Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme MORNIERE Agnès

Objet : Acquisition d'un tracteur – service voirie

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le tracteur utilisé par les agents communaux en charge de la voirie est devenu inutilisable et propose d'investir dans un nouveau tracteur.

Après recherches auprès de plusieurs fournisseurs, un devis établi par ETS LAGARRIGUE SAS est présenté :

- Tracteur KIOTI CK 2630 Hst (Garantie 7 ans)
- Chargeur KIOTI KL 4010
- Godet hydraulique 3 points
- Reprise du tracteur FORD

Le coût total représente 28 260 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis énoncé pour un montant de 28 260 € TTC,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- Précise que cette dépense est inscrite aux crédits du budget 2026 sur l'opération n°127 – imputation 21571.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La secrétaire de Séance
MORINIERE Agnès

Le Maire,
Maxime HUG

